

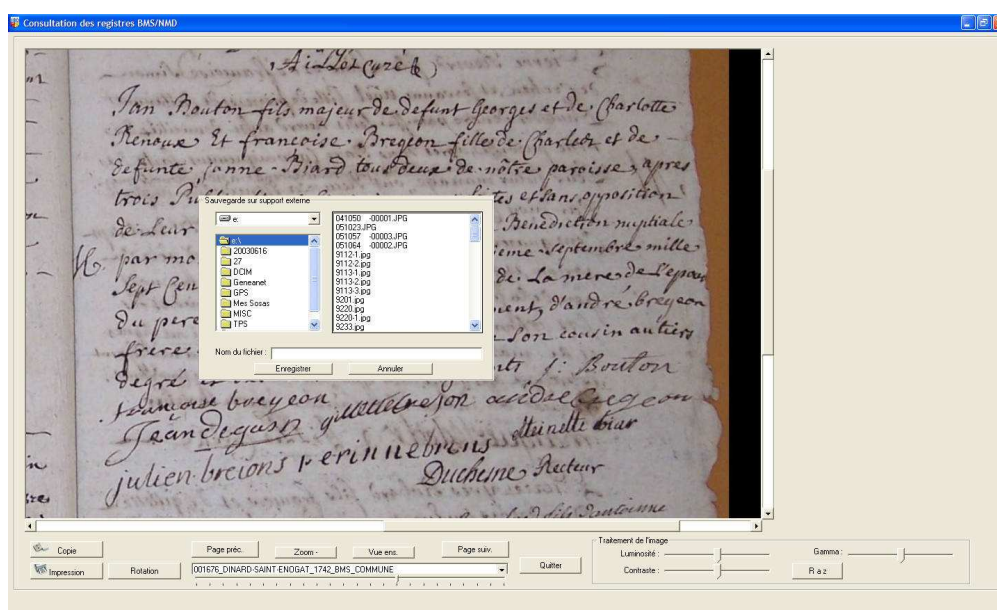
## **Les sorties de ConsultActes**

**Vous avez zoomé sur l'acte qui vous intéresse. Vous avez deux possibilités pour le récupérer :**

- **sur votre imprimante avec le bouton « Imprimer ».**
- **sur votre disque dur au format JPEG avec le bouton « Copie ».**



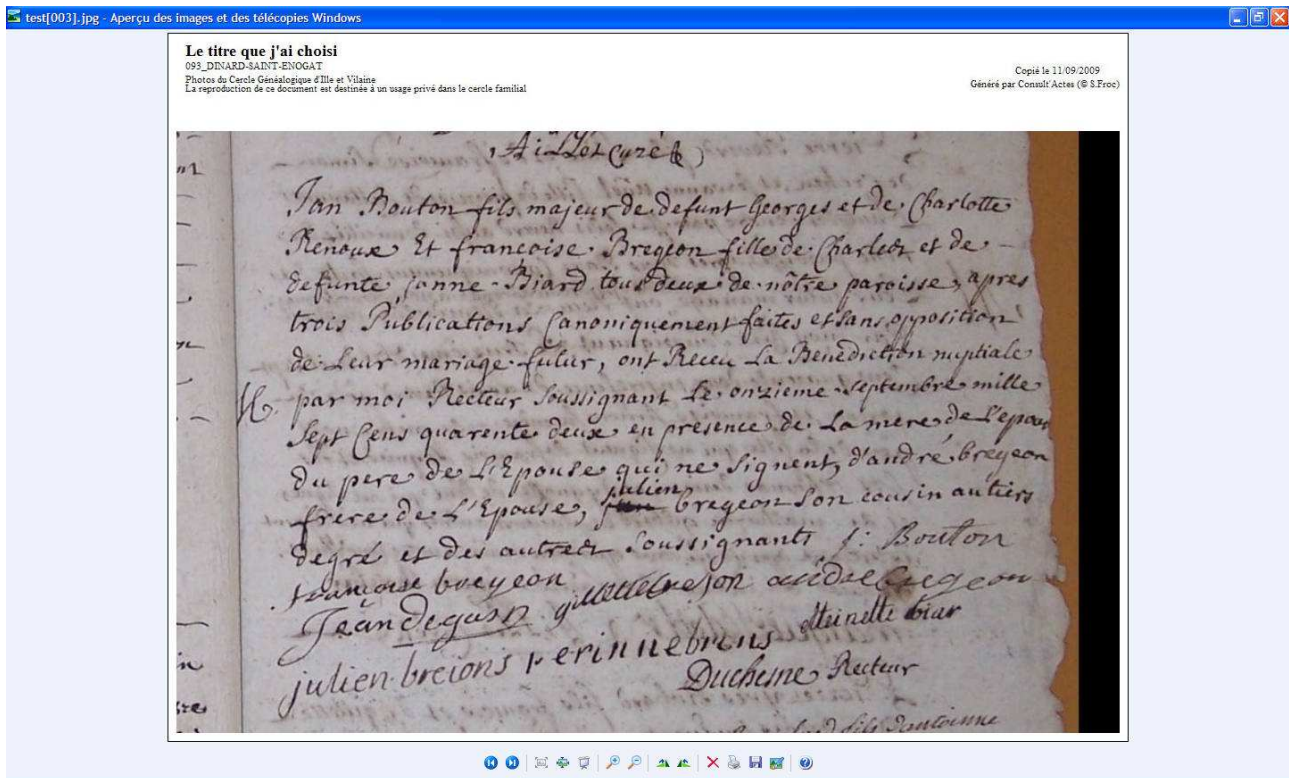
**Si vous avez choisi de copier sur votre disque dur, vous allez devoir saisir l'emplacement et le nom du fichier à sauvegarder dans la fenêtre suivante :**



**Ensuite, quelle que soit l'option choisie, vous avez la possibilité de rajouter un titre à votre image :**



**Ce titre sera repris sur la sortie finale avec différentes mentions (date de la sortie, rappel de la commune, mentions légales...)**



Les sorties que vous générez sont identiques à ce que vous visualisez à l'écran, et également au niveau de la résolution. La sortie d'une pleine page risque fort de ne pas être lisible. Plus votre zoom sera fort, plus vos sorties seront lisibles. Pour un acte long, (mariage du 19<sup>ème</sup> par exemple, il peut être préférable de faire deux sorties en zoomant sur la largeur de la page plutôt que tout en même temps en sortant la double page.

Contrairement aux images initiales, les sorties JPEG ne sont pas cryptées et peuvent être intégrées comme toutes les photos classiques dans vos logiciels de généalogie.